



EVARS vs EARS : une omission qui interroge

L'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) à l'école maternelle et à l'école élémentaire, et à l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée deviennent un enseignement à part entière et obligatoire à la rentrée scolaire 2025 (JO du 5/02/2025).

Or, l'enseignement catholique aura tout fait pour que ce programme, prévu depuis 2001, ne voit jamais le jour. Déjà, il y a un an, Philippe Delorme, le secrétaire général de l'enseignement catholique (SGEC), voulait remanier le texte. Maintenant qu'il s'impose à tous·tes, le SGEC le récupère et le dénature en proposant un programme bis, utilisant l'intitulé « EARS » pour semer la confusion : un programme qui se veut à l'écoute... mais de quelle oreille ?

Que signifie la disparition du V de vie ?

On peut se poser la question quand on sait que l'institution catholique s'oppose aux textes sur la fin de vie, au droit à l'avortement ou au mariage pour tous·tes...

On peut également être inquiet quand on lit les propos de Guillaume Prévost, le nouveau SGEC, qui promeut une vision chrétienne de l'éducation en parlant de l'EARS sur le site [Aleteia](#) :

« Si l'on forme des hommes libres ils se lèveront chrétiens, apprenons cette liberté, nourris par la foi et qui permet la tempérance et la fidélité. » Que doit-on comprendre ?

Quand on sait qu'il y a 160 000 enfants victimes de violences sexuelles et sexistes par an selon la CIIVISE (Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences faites aux enfants), ces enseignements EVAR/EVARS, s'ils avaient été appliqués depuis 2001, auraient certainement permis d'éviter de nombreuses victimes, notamment dans nos établissements : Bétharram est l'arbre qui cache la forêt !

La pédocriminalité, dans l'Église en France, a fait 330 000 victimes d'abus sexuels entre 1950 et 2020, selon le rapport Sauvé rendu le 5 octobre 2021. Dans l'Enseignement catholique, principalement dans les internats, ce sont 100 000 enfants qui ont été violentés.

C'est pourquoi, nous exigeons que ces programmes ne soient appliqués que par des enseignant·es comme le préconisent les textes officiels et que seules des associations dûment habilitées par l'Éducation nationale, respectueuses de la loi, puissent les assister.

En effet, si, lors de sa conférence de presse du 23 septembre 2025, Guillaume Prévost a assuré que l'enseignement catholique mettrait en œuvre le programme EVAR/EVARS, il a également soutenu son « projet de réseau » spécifique maintenant l'intervention possible d'associations hors temps scolaire « répondant aux singularités » de ce « projet éducatif ».

Une fois de plus, qualifiant d'idéologie relevant d'une pensée unique et imaginant inscrire dans une vision chrétienne, pour l'éviter, un programme de l'Éducation nationale, l'enseignement catholique méprise les règles fondamentales du contrat qui lie les établissements privés catholiques à l'État.

Non, Monsieur Prévost, l'école n'est pas plus un lieu de prière qu'un lieu de propagande qui sert les « anti-genre » et les discours homophobes et transphobes qui contreviennent au principe-même d'éducation et de libre arbitre.

Le SUNDEP Solidaires dénonce et dénoncera tout écart aux principes et valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité, l'accès de tous·tes à l'éducation et la laïcité.